

RAPPORT N° 91/6-52
au Conseil Municipal

OBJET

RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE DE TOURISME / SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-DENIS

Par Délibérations des 16 mars et 27 juillet 1991, vous avez procédé à la désignation des membres de notre assemblée pour siéger au Conseil d'Administration de l'O.T./S.I..

A l'expérience du fonctionnement actuel de cette structure, il convient d'abroger les Délibérations précitées afin de procéder à une nouvelle désignation et au renouvellement de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de cette structure.

Cette procédure est rendue nécessaire pour donner à l'O.T./S.I. les moyens de fonctionner en conformité avec ses objectifs premiers : accueil et information des touristes et du public notamment, et mise en valeur des richesses de la Commune.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 91/6-52
du Conseil Municipal
en séance du samedi 14 décembre 1991

OBJET

RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE DE TOURISME / SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-DENIS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 91/6-52 du Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Par vote à bulletins secrets, désigne les membres du Conseil Municipal appelés à siéger au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme / Syndicat d'Initiative de Saint-Denis.

Nombre de bulletins _____	36
Bulletin blanc _____	0
Suffrages exprimés _____	36

RESULTATS DU VOTE

Gilbert ANNETTE _____	32
Jules RAUX _____	29
Gabriel ARMOUDOM _____	31
Patrick VERGUIN _____	32
Gervais VIGNE _____	30
Michel TAMAYA _____	30
Russel HOAREAU _____	29
Serge CAZANOVE _____	32
Yasmina HATIA _____	31
Georges BOISSIER _____	30
Jean-Marie DUPUIS _____	32

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1991

